OFFICIEL.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

JOURNAL DU SENAT.

SAMEDI, 16 mars 1850.

Le Sénat se réunit conformément à l'ajournement.

Présents : l'hon. J. B. Plauché, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

MM. Adams, Berbe, Boudousquié, Bryce, Butler, Cade, Chambliss, Clark, Cole, Dennoy, Dorsey, Drew, Dufour, Duncan, Gardère, Gaudet, Harralson, Hereford, Lecoute, Moore, Peck, Ray, Richardson, Ricker, Sigur, Swayze, Tatman et Waddill.

Sur motion de M. Cole, il est accordé un congé à M. Thibodeaux pour le reste de la session.

M. Salomon, assistant-greffier de la Chambre, informe le Sénat du concours de la Chambre, aux amendements en corps et au titre de l'Acte supplémentaire à l'Acte pour établir un Bureau de Santé dans et pour la paroisse de la Nile Orléans, approuvé le 16 mars 1846" et demande le concours du Sénat aux dits amendements.

Il demande de plus le concours du Sénat à "l'Acte pour autoriser le Gouverneur à employer un commis" et à

"L'Acte pour obtenir le passage d'un chemin de fer à partir de la ville de la Nile-Orléans à la ville de Jackson."

L'assistant-Secrétaire informe la Chambre du concours du Sénat aux amendements de la Chambre aux bills et résolutions qui suivent :

"Acte pour autoriser Eli J. Jones à concéder un chemin de péage recouvert en planches, à partir de la rive droite du bayou Dorchest, à Shreveport."

"Acte en faveur de O. D. Stillman."

"Acte pour définir certains pouvoirs dont sont investies les municipalités de la ville de la Nile-Orléans" et

"Résolution ordonnant au Bibliothécaire de l'Etat de fournir certains livres au Greffier de la Cour de District de la paroisse de Claiborne."

Il demande de plus le concours de la Chambre à

"L'Acte pour améliorer la navigation du bayou Pierre, dans la paroisse de Bossier."

"Acte pour émanciper Julie Eugénie Dupart, f. c. l."

"Acte pour définir les devoirs des Assesseurs."

"Acte pour autoriser J. Gibbs, J. Smith et autres à faire un chemin de péage à partir de Mount Lebanon, à Minden."

"Acte relatif aux loco."

"Résolution pour faire ériger un phare à la pointe Sud-Ouest de Mississippi, et un sur la dernière île" et

"Acte pour créer un notaire public additionnel pour la paroisse de Livingston."

M. Ricker présente un compte de M. H. Doz, Bibliothécaire de l'Etat, pour services extraordinaires rendus à l'Etat en mettant en ordre la Bibliothèque de l'Etat, lequel est référé au comité des réclamations.

M. Dufour obtient la permission de présenter, sans avis préalable une

"Résolution relative à la publication des décisions de la Cour Suprême" qui subit un 1re lecture.

Sur motion et après dispense des règles, la dite résolution subit un 2me et 3me lecture et elle est adoptée immédiatement.

M. Segur obtient la permission de présenter sans avis préalable la résolution suivante, qui subit sa 1re lecture :

Résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale, que les remerciements de l'Etat soient adressés à notre concitoyen, John Perkins Jr., qui vient en Europe, pour sa libéralité en donnant à l'Etat trois voitures inaugurales et complètes, sur la direction et sur les frais des registres officiels de tous les bureaux publics de Paris et contenant un index de tous les documents français relatifs à la Louisiane à dater des premières époques jusqu'en 1803, lorsque le transfert acte fait aux Etats-Unis" et que le Secrétaire d'Etat transmettra à M. Perkins une copie de cette résolution, en réponse à sa lettre publiée dans le rapport du bureau de statistiques."

Sur motion et après dispense des règles, ladite résolution subit un 2de et 3me lecture et est adoptée.

M. Cole offre la résolution suivante, qu'on lit en 1re et est adoptée :

"Il est résolu que l'Ingénieur de l'Etat est et demeurée requis de faire distribuer aux Sénat les raisons pour lesquelles il n'a pas ouvert les communications entre le Lac Bœuf et le Lac ou Bayou des Allemands, qui ont été ordonnées par la résolution No 38, de la Législature, approuvée le 6 mars 1848."

M. Dufour obtient la permission de présenter sans en avoir donné avis, un :

"Acte pour donner des armes à toutes les compagnies de pompiers dans l'Etat," qui subit sa 1re lecture.

Sur motion et après dispense des règles, ledit bill subit sa 2de lecture et il est référé au comité de la milice.

M. Butler présente une pétition du bureau de l'exécution de la Municipalité No 3, de la ville de la Nouvelle Orléans, relative à la répartition du fonds des écoles, laquelle est référée au comité sur l'éducation publique.

M. Butler du comité des réclamations auquel a été référé la pétition de Jos. Joly, rapporte un "Acte en faveur de Joseph Joly, curateur de la succession de la veuve Joseph Savary," qui subit sa 1re lecture.

Sur motion et après dispense des règles, ledit bill subit sa 2de et 3me lecture et passe.

M. Butler obtient la permission de présenter sans en avoir donné avis, un :

"Acte pour allouer une compensation aux témoins dans de certaines affaires," qui subit sa 1re lecture, et sur motion, il est déposé sur le bureau.

Sur motion de M. Hereford, le Sénat s'occupe de l'"Acte en faveur de Villeneuve Blanchard, ex-sherif de la paroisse de Baton-Rouge," qui subit sa 1re lecture.

Sur motion, on se dispense des règles, ledit bill subit sa 2de et 3me lecture et passe.

M. Layet, greffier de la Chambre, informe le Sénat du concours de la Chambre aux amendements du Sénat à "L'Acte relatif au pénitentiaire."

Il demande aussi la signature du Président du Sénat aux bills et résolution enrolés de la Chambre, qui suivent :

"Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte pour établir des écoles publiques dans l'Etat de la Louisiane."

"Acte pour pourvoir à la mise en vigueur du système judiciaire dans cet Etat," et

"Résolution pour protéger la ville de la Nouvelle-Orléans contre les inondations."

Le greffier de la Chambre informe de plus le Sénat que l'Orateur de la Chambre a signé les bills et résolutions enrolés au Sénat, qui suivent :

"Acte pour accorder une pension à Vincent Lessasier, vétéran de 1814 et 15"

"Acte pour changer l'époque de la tenue des sessions de la Cour dans et pour la paroisse de la Pointe-Coupée."

"Acte pour abroger l'acte pour incorporer le Bourg de Freeport, et les actes qui l'amendent."

"Acte pour réintégrer Alexandre Thompson Wood, dans ses droits civils et politiques."

"Acte en faveur de E. J. Jones, ex-sherif de la paroisse de Claiborne et de Benjamin Parker, ex-sherif de Bienville."

"Acte pour étendre les dispositions de l'Acte pour établir le système de Circuit dans le 16 et 17me District judiciaire, approuvé le 29 janvier 1847," et

"Résolution requérant l'Ingénieur de l'Etat à enlever les obstacles à la navigation de la rivière du Combattant."

Le Président signe ces derniers bills et résolutions et M. Gardère, du comité d'enrôlement les soumet au Gouverneur pour qu'il les approuve et les signe.

M. Cade du comité d'enrôlement, rapporte que les bills et résolutions du Sénat qui suivent, ont été enrolés correctement, et l'assistant-secrétaire y demande la signature de l'Orateur de la Chambre, savoir :

"Acte en faveur de Bill E. Hammett."

"Acte en faveur de François Vincent."

"Acte pour changer le nom de William Rairdon en celui de William Rairdon Knowland."

"Résolution relative à la destruction des arbres sur la Rivière Rouge."

"Acte en faveur de E. F. Tatman de la paroisse de St-Landry."

"Acte pour pourvoir à la nomination d'un notaire public additionnel pour la paroisse de Rapides."

"Acte pour autoriser l'établissement des maisons de correction par les municipalités de la ville de la Nouvelle-Orléans et pour en améliorer leurs règlements."

"Acte pour venir au secours de Simon Mitaud, vétéran de 1814 et 15" et

"Résolution requérant le bibliothécaire de l'Etat à fournir des exemplaires de certains ouvrages au greffier de la Cour de District de la paroisse de Claiborne."

Sur motion de M. Haralson "l'Acte pour changer la juridiction des affaires civiles dans la paroisse d'Ouest-Feliciana, où le juge de District est recusé," subit sa 2de lecture et il est adopté.

Sur motion et après dispense des règles, le dit bill subit sa 3me lecture et passe.

M. Adams, du comité de finance fait un rapport favorable à "l'Acte pour pourvoir au paiement des dettes du département de l'Ingénieur de l'Etat, ainsi que les dépenses du dit département pour 1849 et 1851."

Le dit bill subit sa 2de lecture et il est adopté.

Sur motion et après dispense des règles, il subit sa 3de lecture et passe.

M. Dufour obtient la permission de présenter sans en avoir donné avis, un :

"Acte pour accorder une pension à Jules